

Le 3 avril 2020

COVID-19 : LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL CONTINUE SA MOBILISATION

Le conseil départemental continue de se mobiliser pour accompagner les Loir-et-Chériens durant cette crise sanitaire du Covid-19. De nouveaux services sont mis en place pour protéger les plus fragiles et commencer à préparer la sortie de crise. Le matériel de protection commandé pour les agents exposés continue d'être livré.

Les moyens suivants viennent compléter la liste des services maintenus déjà annoncés dans les précédents communiqués.

Solidarités

- Une allocation informatique pour les assistants familiaux

Dans le cadre de l'accompagnement des enfants confiés par les personnels du département, les assistants familiaux pourront bénéficier, dans les prochains jours, d'une allocation informatique spécifique d'un montant de 60 euros pour compenser l'utilisation accrue des outils numériques. L'objectif étant d'assurer la continuité du lien entre enfants confiés et parents.

- Un guide d'accompagnement des enfants et une foire aux questions

Pour aborder cette crise du Coronavirus avec les enfants, les psychologues de la direction enfance famille du conseil départemental ont élaboré un document pour les parents, grands-parents... Ce guide est à télécharger sur le site du conseil départemental.

Pour les questions toujours sans réponse, une foire aux questions actualisée est accessible pour tous les Loir-et-Chériens sur le site internet du département : departement41.fr.

- Une veille sanitaire auprès des centres d'hébergement d'urgence de Blois (AFPA et Provinces)

En lien avec l'ASLD (accueil soutien et lutte contre les détreesses), une veille sanitaire dans les centres d'hébergement d'urgence est effectuée deux fois par semaine, le lundi et le jeudi, par des professionnels de santé du service de prévention des maladies respiratoires et du centre de lutte antituberculeux (CLAT).

- Une cellule de veille pour les EPHAD

Une cellule de veille est organisée pour les établissements sociaux et médico-sociaux. Cette cellule est pilotée par les services de l'État, en lien avec le conseil départemental et l'ARS. Celle-ci permet de faire remonter les informations sur le manque de personnel, le manque de matériel, d'équipement...

- Une cellule d'aide et de soutien territoriale téléphonique (CASTT)

Depuis le 31 mars, une cellule d'aide et de soutien territoriale téléphonique (CASTT) est mise en place auprès des professionnels de santé des services à domicile et des EHPAD. Sa vocation: les aider, les appuyer et les soutenir sur des sujets cliniques, éthiques, d'aide à la réflexion ou à l'orientation des patients atteints ou suspects de Covid-19.

Cette cellule se compose de plusieurs partenaires dont l'hôpital de Blois, la MAIA du conseil départemental et le Réseau régional de soins palliatifs.

Contact de la CASTT : 02 54 56 11 24.

- Maintien des paiements

Les paiements des prestations sociales, des établissements sociaux et médico-sociaux seront maintenus dans les mêmes délais de versement

CONTACT PRESSE

Cassandra GUILLOT – Attachée de presse – cassandra.guillot@departement41.fr – 06 07 27 04 65

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

Aménagement du territoire

- Les activités d'ingénierie du réseau routier et des bâtiments sont maintenues notamment pour répondre aux appels d'offre et ainsi organiser les travaux en sortie de crise.
- La direction de l'Éducation est en liaison permanente avec les collèges pour organiser la continuité d'activité et préparer la reprise. Actuellement, 10 collèges du département sont ouverts pour accueillir les enfants du personnel soignant.
- Le conseil départemental met à disposition, sous forme de prêt, 200 tablettes à destination des collégiens ne disposant pas d'outils numériques à domicile.
- L'aérodrome Blois-Le Breuil est fermé. Un agent AFIS assure néanmoins une astreinte pour les services sanitaires et militaires. La station-service reste ouverte pour ravitailler les hélicoptères du Samu.

Matériel de protection

- Masques

Les commandes de masques passées par le conseil départemental en début et durant la crise sont en cours de livraison.

La réception de 36 000 premiers masques FFP1 sur les 180 000 commandés sera effective vendredi 3 avril. 20 000 masques FFP2 sont encore en attente de livraison.

Ce matériel s'ajoute aux 50 000 masques (37 500 FFP1 et 12 500 FFP2) commandés en collaboration avec la région.

Ces masques seront distribués aux agents du conseil départemental exposés et, en lien avec l'ARS, aux agents de services d'aide à domicile et aux établissements d'enfants à caractère social.

- Visières anti-postillons

En partenariat avec l'armée, le conseil départemental a acheté des matériaux pour la fabrication de 1 000 visières anti-postillons destinées pour le moment à un usage interne (solidarités et routes).

- Plaques de protection

La livraison des plaques de protection en Plexiglas est en cours dans tout le Loir-et-Cher. Au total, ce sont 600 à 700 plaques que le conseil départemental a offertes aux commerces et aux professionnels libéraux.

Dans le cadre du soutien aux établissements de l'enfance, 80 flacons de gel hydroalcoolique et 800 masques chirurgicaux leur ont été distribués cette semaine. De même, 10 000 masques chirurgicaux ont été distribués par le département en lien avec l'ARS aux services d'aide à domicile.

CONTACT PRESSE

Cassandra GUILLOT – Attachée de presse – cassandra.guillot@departement41.fr – 06 07 27 04 65

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12